

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 67 (1987)
Heft: 3

Artikel: L'industrie suisse en France
Autor: Ulmann, Gérard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'industrie suisse en France

Gérard Ulmann,
Secrétaire général de la Chambre de Commerce suisse en France

La présente étude montre quelle est la situation des entreprises industrielles françaises à participation étrangère et principalement suisse au 1^{er} janvier 1985. Pour connaître l'évolution des investissements suisses en France depuis le début des années 50 jusqu'aux années 1980, on se reportera à l'article de Bénédicte de Cerjat paru dans le numéro 4/1983 de la Revue Économique franco-suisse.

Dans ce numéro-ci, nous nous attacherons tout d'abord à situer les entreprises à participation étrangère dans l'ensemble de l'industrie française, puis à examiner plus en détail le cas des entreprises à participation suisse.

détenu à plus de 50 % par l'étranger, on observe que ce mode de contrôle majoritaire est le plus fréquent puisque les entreprises, dont la participation est comprise entre 20 et 50 % ne représente qu'environ 10 % du chiffre d'affaires des entreprises étrangères en France. Les filiales majoritaires réalisent à elles seules près de 23 % du chiffre d'affaires total de l'industrie (y.c. énergie), emploient 15,4 % des effectifs et ont contribué pour 14 % à l'investissement en 1984.

La place des entreprises étrangères en France dans le chiffre d'affaires est très supérieure à leur place dans les effectifs. Cette configuration de la *productivité apparente du travail*, traditionnelle pour les filiales étrangères, est la traduction d'une composante sectorielle (voir infra) et d'une caractéristique intra-sectorielle permanente à l'intérieur des secteurs d'implantation significative. (Nous verrons toutefois, que ce qui est vrai ici pour les entreprises étrangères en France dans leur ensemble, ne l'est pas pour les entreprises suisses).

De même apparaissent structurelles les positions relatives des firmes à capitaux français et étrangers, respectivement dans le chiffre d'affaires et la

I. - L'implantation étrangère dans l'industrie au 1^{er} janvier 1985

1) Résultats globaux

Les entreprises françaises, dont les participations étrangères au capital excédaient 20 % au 1^{er} janvier 1985, au nombre de 2 230, soit 9,8 % du total, employaient 19,6 % des effectifs des entreprises industrielles (hors énergie, I.A.A.* et B.T.P.***) de plus de 20 salariés. Elles ont réalisé au titre de l'exercice 1984, 497 milliards de chiffre d'affaires soit 25 % du total industriel, contribué à hauteur de 23,6 % à la valeur ajoutée hors taxe et à 24,2 % aux investissements ; elles ont, en outre, effectué 28 % du total des exportations (voir tableau 1 - Bilan d'ensemble).

Inclus les secteurs énergétiques qui entreront, sauf mention contraire, dans le champ industriel de référence, les pourcentages s'établissent pour la même population des filiales étrangères à 18,7 % des effectifs, 25,9 % des ventes, 22,6 % de la valeur ajoutée, 28,9 % des exportations, 16,8 % des investissements.

Si on restreint le contour à son noyau dur des entreprises dont le capital est

Le concept d'implantation étrangère

Il convient de distinguer l'investissement qui est un acte matérialisé par un mouvement de fonds et l'implantation qui est la situation résultant de plusieurs investissements accumulés au cours des périodes passées.

Son contenu dépendra donc de la définition de l'investissement qui sera adoptée.

La définition retenue résulte de l'application du décret du 27 janvier 1967 qui s'appuie sur la notion de contrôle.

Sont considérés comme investissements étrangers directs :

« • *L'achat, la création ou l'extension de fonds de commerce, de succursale ou de toute entreprise à caractère personnel.*

• *Toutes autres opérations lorsque, seules ou à plusieurs concomitantes ou successives, elles ont pour effet de permettre à une ou plusieurs personnes non résidentes, le contrôle d'une société exerçant une activité industrielle, agricole, commerciale, financière ou immobilière quelle que soit la forme, ou d'assurer l'extension d'une telle société déjà sous leur contrôle. »*

A ces participations, détenues directement par des personnes physiques ou morales, privées ou publiques non résidentes, s'ajoutent les participations indirectes de l'étranger. Seront aussi considérées sous contrôle étranger les filiales créées en France d'une entreprise française à capitaux étrangers. De même si l'étranger prend le contrôle d'une holding industrielle française, ce sont toutes les entreprises françaises appartenant au groupe qui passeront sous le contrôle de l'étranger.

Pour l'économiste l'important n'est pas tant le pourcentage de participation, mais la localisation du pouvoir de décision. En effet, si la décentralisation est poussée au point qu'une filiale d'une entreprise étrangère puisse prendre toutes les décisions concernant la distribution des dividendes, les affectations du capital, la production, la recherche et toutes choses qui habituellement relèvent du pouvoir de décision central du groupe, cette forme

* I.A.A. : Industrie Agro-Alimentaire.

** B.T.P. : Bâtiment Travaux Publics.

Notre champ d'activités

Machines et installations pour l'industrie alimentaire

Mouture des grains
Installations de nettoyage des semences
Installations de pesage et d'ensachage
Industrie des produits de boulangerie
Fabrique de pâtes alimentaires
Moulins à avoine - Rizeries - Fabriques de cornflakes
Industrie des produits alimentaires spéciaux
Industrie des produits à base de sucre et des stimulants
Malteries et brasseries
Industrie des huiles alimentaires
Fabriques d'aliments composés pour animaux
Installations de fabrication de couscous
Installations de déchargement et de chargement de navires
Silos et installations de manutention

Machines et installations pour l'industrie non alimentaire

Installations de manutention continue
Installations de broyage-séchage du charbon
Technique du filtrage
Installations pour la protection de l'environnement
Fabriques de colorants, d'encres d'imprimerie, de peintures et de vernis, fabriques de savons et branches de l'industrie apparentées
Installations pour l'industrie du tabac
Chariots de manutention antidéflagrants
Machines et installations à couler les métaux sous pression
Génie chimique



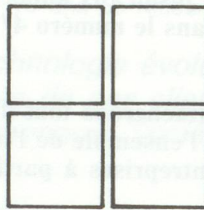
BUHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense 2
Tél. (1) 47.78.61.61

85-RK-514

faites le avec un architecte!

- études d'implantation
- constructions neuves
- réhabilitation
- aménagement d'espaces de travail
- conception de locaux à destination spécifique (restaurant, informatique, etc...)



werner
stutz
collectif
architecture

5 av. de friedland 75008 tel.(1)45639237



**Humidificateurs
Déshumidificateurs Climatiseurs
Appareils de mesure Purificateurs**

AYEZ L'AIR COMME IL FAUT!

Tél. : (1) 43 00 66 33
Télécopieur : (1) 43 00 19 28
Télex : 231 446 F

Defensor®
France

81-85, rue Louis-Ampère
Z.I. des Chanoux BP 235
93330 Neuilly-sur-Marne Cédex

d'investissement ne diffère en rien d'un investissement de portefeuille normal.

Les auteurs de la réglementation en ont été bien conscients et c'est pourquoi ils n'ont pas donné une définition plus précise de contrôle permettant ainsi théoriquement de prendre en compte des situations de contrôle variées, qui s'exercent par le moyen d'apports financiers (prêts, cautions), de brevets d'approvisionnement clé, de situation de client ou de fournisseur privilégié.

En réalité, n'est appréhendée ici que la dépendance résultant de la propriété par l'étranger d'une part du capital social des entreprises françaises.

Mais sont considérées dans tous les cas sous contrôle étranger au sens large, les entreprises dont le capital social est détenu à plus de 20 % par l'étranger.

On considère qu'il y a influence de l'étranger pour des participations comprises entre 20 et 50 % (participations minoritaires), l'influence recouvrant des situations diverses et dans certains cas des contrôles effectifs.

Le contrôle est certain, lorsque la participation est supérieure strictement à 50 % (participations majoritaires).

Au-dessous du seuil de 20 %, on considère que les participations étrangères constituent un simple placement financier et ne traduisent pas une volonté d'influencer la gestion de l'entreprise.

gration sur des segments amonts. Compte tenu des étapes différentes du processus auxquelles elles se situent, les filiales à l'étranger n'atteignent pas en moyenne le niveau d'intégration des entreprises du pays d'accueil.

Elle la trouve également et corrélativement dans le fait que ces entreprises entrent dans des systèmes d'organisation de la production au niveau des groupes et donc d'échanges intra-groupes.

Le niveau d'exportation des entreprises étrangères en France, se situe lui, au-dessus de celui des entreprises à capitaux français. L'explication fournie pour l'explicitation du moindre degré d'intégration, vaut également pour le taux d'exportation largement dépendant de ce système d'échanges avec la maison mère étrangère ou avec d'autres filiales de l'ensemble multinational.

Il n'en demeure pas moins que cette propension à exporter élevée des filiales étrangères tranche avec le comportement qu'elles avaient en matière d'exportation avant le second choc pétrolier. Elles se conformaient alors au modèle d'implantation dont la motivation principale était la conquête de positions sur le marché du pays choisi pour la délocalisation et réalisaient donc des taux d'exportation beaucoup plus faibles.

valeur ajoutée. Ces positions rendent compte d'une supériorité du degré d'intégration de la production des firmes à capitaux français par rapport aux filiales étrangères qui, comme pour la productivité apparente, résiste aux ventilations sectorielles bien qu'étant partiellement expliquées par celles-ci.

Cette moindre intégration de la production des filiales trouve sa source dans le paradigme de l'implantation à l'étranger qui enchaîne dans une séquence temporelle exportation, puis investissement direct commercial, puis délocalisation de segments aval de la production, puis remontée par inté-

Tableau 1 : Place des entreprises à participation étrangère dans l'industrie française (hors énergie)
Bilan d'ensemble au 1-1-85

Millions de FF : MF
Milliers de FF : mF

Principales caractéristiques	Nombres absolus			Pourcentages		
	Entreprises à		Ensemble de l'industrie	Entreprises à		Ensemble de l'industrie
	participation étrangère	capitaux français		participation étrangère	capitaux français	
Nombre d'entreprises	2 232	20 598	22 830	9,8	90,2	100
Effectifs (en m. pers.)	698	2 857	3 555	19,6	80,4	100
Rémunérations (en MF)	75 767	279 150	354 917	21,3	78,7	100
par personne employée (mF)	108,6	97,7	99,8			
C.A.H.T. (en MF)	496 827	1 489 646	1 986 473	25,0	75,0	100
par personne employée (mF)	711,9	521,3	558,7			
V.A.H.T. (en MF)	163 877	530 105	693 982	23,6	76,4	100
par personne employée (mF)	234,8	185,5	195,2			
E.B.E. (en MF)	45 199	96 229	141 428	31,9	68,1	100
par personne employée (mF)	64,8	33,7	39,8			
Investissements (MF)	18 799	58 823	77 622	24,2	75,8	100
par personne employée (mF)	26,9	20,6	21,8			
Export (en MF)	158 979	408 010	566 989	28,0	72,0	100
par personne employée (mF)	227,8	142,8	159,5			

L'exploit suisse



THE
LONGINES
STYLE

Modèles déposés



Longines Conquest VHP: l'horlogerie fait trois bonds dans l'avenir.

Une précision sans précédent.
La Conquest VHP (pour Very High Precision) est cinq à dix fois plus précise qu'une montre à quartz classique. Elle ne peut guère varier de plus d'une minute en cinq ans.

Une autonomie sans précédent.
La Conquest VHP est alimentée

par une pile au lithium, d'une durée de vie de cinq ans (trois fois plus qu'une pile conventionnelle).

Une finition sans précédent.
Boîtier et bracelet ont un aspect soyeux, obtenu par projection de microbilles de saphir synthétique. L'alliage XL (métal dur) est protégé par une couche de carbure

de titane, un composé plus dur encore, au ton gris caractéristique.

La Conquest VHP existe uniquement en version pour hommes. La collection Longines Conquest propose un vaste choix de modèles pour hommes et dames, équipés de mouvements à quartz classiques. Etanches à 30 mètres, glaces saphir.

Longines France
78, rue de Turbigo
75003 PARIS

LONGINES



Chronométrier du sport mondial

2) Les entreprises à participation étrangère dans les secteurs

La structure de l'implantation étrangère en France est assise depuis de longues années sur des points forts solidement établis, qui ne sont pas modifiés en 1984.

Les secteurs les plus « pénétrés » par le capital étranger – par convention ayant un indice de pénétration sur les ventes supérieur à 30 % environ – se concentrent traditionnellement autour de deux grands pôles d'activités.

– Un pôle de biens d'équipement principalement dans les industries de l'électronique :

- le matériel de traitement de l'information
- le matériel de manutention
- l'instrument de précision

– Un pôle chimique auquel se rattache le secteur du pétrole.

Il s'agit plus précisément des secteurs suivants :

- le pétrole
- la pharmacie
- la chimie de base
- la parachimie

Deux secteurs ne s'insèrent pas dans cette typologie, il s'agit du secteur du machinisme agricole, où des intérêts nord-américains dominants sont anciens, et du secteur de la chaussure qui n'est apparu dans ce groupe des secteurs, très pénétrés par l'industrie suisse principalement, qu'en 1980.

D'autres activités, inversement, ne sont que faiblement implantées par des capitaux étrangers. Par convention, nous situerons dans ce groupe les secteurs dont moins de 15 % du chiffre d'affaires est sous contrôle étranger. Il s'agit :

– Des secteurs non concurrentiels de l'énergie, combustibles minéraux solides, électricité, gaz, structurés sous la forme des grands monopoles nationaux (C.D.F. – E.D.F. – G.D.F.) et donc français à 100 %.

– Du secteur stratégique de l'aéronautique où la place que tient la puissance publique directement ou indirectement, ne laisse qu'une place minime aux intérêts étrangers.

– Des secteurs de biens intermédiaires où les groupes publics disposent de positions importantes. Il s'agit dans la filière métallurgique :

- de la sidérurgie
- du travail des métaux
- de la fonderie
- de la première transformation de l'acier
- de la métallurgie et première transformation des non-ferreux

– Des secteurs d'industrie traditionnelle des biens de consommation tels que :

- le textile et l'habillement
- le cuir
- le travail mécanique du bois
- l'ameublement
- l'imprimerie presse édition
- et les industries diverses

– L'industrie automobile partagée entre deux grands groupes français fait également partie de cette catégorie des secteurs peu pénétrés.

3) La taille des entreprises étrangères en France

La répartition par taille des entreprises à participation étrangère en France présente une physionomie originale caractérisée par une implantation accentuée dans les tranches médianes et « médianes gandes » et une présence moindre dans les petites firmes d'une part et dans les très grandes entreprises d'autre part. Il résulte de cette configuration que les intérêts étrangers sont plus importants dans les entreprises de plus de 500 personnes (27 % du chiffre d'affaires, 21,5 % des effectifs) que dans les P.M.I. de moins de 500 personnes (23,5 % du chiffre d'affaires et 14,9 % des effectifs).

C'est donc globalement pour les entreprises de 200 à 2 000 salariés que l'attrait des capitaux étrangers apparaît le plus clairement, la tranche la plus pénétrée étant celle de 1 000 à 2 000 personnes dont près de 45 % du chiffre d'affaires est réalisé par les entreprises étrangères.

Mais les capitaux étrangers sont déjà très significativement présents dans les plus grandes des P.M.I. (200 à 500) avec 23,1 % d'entreprises détenues, 24 % des effectifs et près de 33 % du chiffre d'affaires.

Par comparaison, les entreprises de plus de 2 000 personnes font l'objet d'une pénétration étrangère (22 % du chiffre d'affaires) moitié de celle observée pour la tranche de taille immédiatement inférieure des 1 000 à 2 000 personnes. Les très grandes entreprises contrôlées par l'étranger sont en nombre limité et les participations dans cette catégorie d'entreprises de plus de 2 000 personnes se situent parmi les plus petites.

Les agents principaux de l'investissement étranger en France sont les grands groupes industriels internationaux qui seuls disposent de la dimension qui permet de réaliser des opérations dans des unités de production importantes. Mais leur influence dépasse largement cette zone des

grandes entreprises et leurs participations sont très fréquentes également dans la population relativement nombreuse de filiales de taille moyenne (200 à 500 et 500 à 1 000).

La répartition par taille des entreprises étrangères explique en grande partie la physionomie globale de la concentration. Néanmoins, la préférence du capital étranger pour les entreprises de taille importante reste quasi générale sur l'ensemble des secteurs, à l'exception des secteurs signalés précédemment de domination des grands groupes français qui sont eux-mêmes l'instrument principal de l'implantation française à l'étranger. Cette constatation est relative au degré de concentration des différents secteurs. La forte présence des investissements étrangers dans les entreprises de 500 à 2 000 salariés s'explique en particulier par les positions qu'ils y tiennent dans des secteurs peu concentrés où cette dimension est considérée comme élevée.

Les caractéristiques des entreprises filiales de l'étranger, forte productivité, faible intégration et forte exportation résistent-elles à la ventilation par taille ?

La productivité apparente du travail (C.A./EFF.) est très supérieure pour les filiales de toutes dimensions. Le taux d'exportation est plus élevé. De même corrélativement le degré d'intégration est systématiquement très inférieur. Ainsi se trouve confirmée après l'isolement de l'effet sectoriel, l'hypothèse d'un effet spécifique : l'influence de l'organisation de la production et des échanges internes aux groupes internationaux.

4) Les participations étrangères selon le pays d'origine

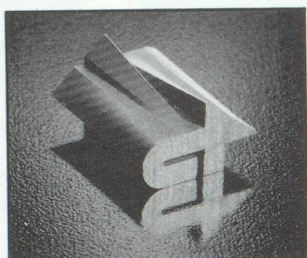
Les États-Unis sont et demeurent sur la décennie le pays le plus présent dans l'industrie en France. Ils représentent 23,2 % du nombre, 32,3 % de l'effectif et 38,2 % du C.A. des entreprises à participation étrangère. Leur position ne subit pas de modification sensible en 1984.

La R.F.A. détient des participations dans un nombre presque équivalent d'entreprises en France (20,5 %), mais elle ne représente que 17,7 % des effectifs et 12,7 % du C.A. Les pays de la C.E.E. sont, ensemble, les investisseurs les plus importants dans l'industrie française (49,8 % des participations, 43,6 % des effectifs, 46,7 % du C.A.) : outre l'Allemagne, le Royaume-Uni (11,3 % des participations, 9,6 % des effectifs, 11,0 % du C.A.) les Pays-Bas (5,0 % des participations, 7,1 % des effectifs, 12,9 % du C.A. à

Dans les années 60, la France découvrait l'Electro-Erosion... et Charmilles !

En France, les premiers centres d'usinage par éfincelage étaient signés Charmilles.

Charmilles Technologies aujourd'hui, est toujours le leader incontesté de l'Electro-Erosion.



Ses atouts : la gamme Robofil et Roboform (découpage par fil et par enfonçage). Et le service après-vente le plus perfectionné de France dans ce domaine : formation, centre d'applications et de diagnostic sur ordinateur.

CHARMILLES TECHNOLOGIES

Charmilles Technologies France S.A.
12, av. du 1^{er} Mai 91122 Palaiseau
Tél. : 64 47 12 13 / SAV 64 47 14 14 / Tlx : 691 954

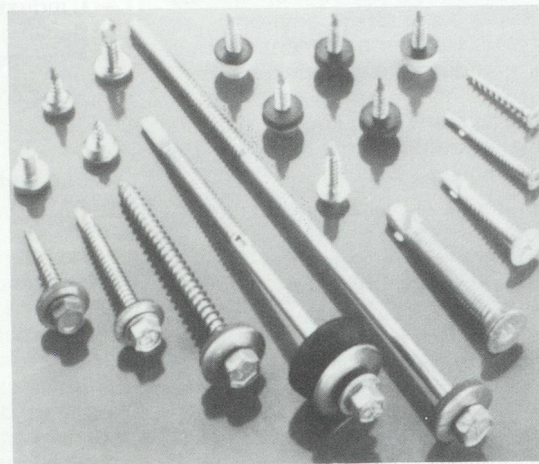
Charmilles Technologies S.A.
109, rue de Lyon, case postale 293 - 1211 Genève 13
Tél. : 022/45 88 21 / Tlx : 22572

Une entreprise George Fischer +GF+

YOUNG & RUBICAM & OGMIOS

Techniques de fixation **SFS** par autoperçage

Specialiste dans le domaine de l'autoperçage et seul fabricant en France de la gamme **spedec**. SFS vous offre en direct de l'usine de Valence une gamme étendue de produits et de visseuses spécialisées pour l'industrie de l'automobile et du poids lourd, pour la pose de toitures et de bardages, menuiseries aluminium, PVC, etc...
Vente et assistance technique.



SFS France, une société du groupe SFS Stadler

39 rue G. Méliès
BP 609
F-26006 VALENCE CEDEX

Téléphone : 75.42.44.22
Télex : 345 246
Télécopieur : 75 55 38 22



ISLER IMPORTE DEPUIS 50 ANS DES MARQUES SUISSES DE RENOMMÉE MONDIALE :

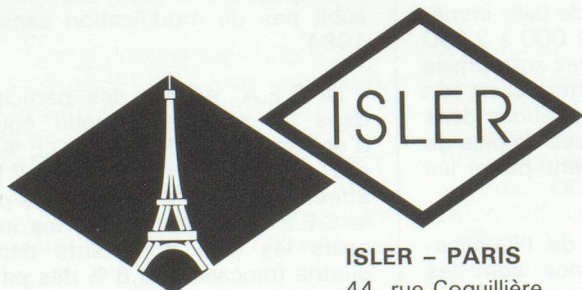


COUTEAUX SUISSES
« VICTORINOX » MULTILAMES

« TOUR EIFFEL » POUR LA CUISINE
ET LES PROFESSIONNELS

FUSILS ISLER-
WINTERTHUR

MATÉRIEL DE HACHOIR
LICOSWISS ET ISLER INOX



ISLER - PARIS
44, rue Coquillière
75001 PARIS
tél. 42.33.20.92

DÉPOSITAIRES DANS TOUTE LA FRANCE

Maîtriser l'énergie, par son comptage ou son utilisation judicieuse, telle est notre vocation première. Initialement spécialisée dans la mesure de l'énergie électrique, **Landis & Gyr** fait partie des grands constructeurs mondiaux des **compteurs d'électricité**. L'éventail de sa production s'étend du simple compteur domestique jusqu'aux compteurs de très grande précision, installés dans les réseaux de moyenne et haute tension, pour lesquels **Landis & Gyr** enregistre, mesure, commande.

La qualité de sa production et de son organisation commerciale lui a permis de prendre une part prépondérante dans le développement du marché de la **régulation** et de la **gestion optimale des équipements techniques du bâtiment**. La diversité des systèmes assure la maîtrise des installations thermiques depuis l'habitation individuelle jusqu'à la supervision des grands ensembles immobiliers.

Permettre au public de **téléphoner** dans la rue constitue une diversification plus récente. **Landis & Gyr** a participé dans de nombreux pays européens à l'équipement de cabines publiques, grâce à l'expérience acquise dans le comptage de taxe et de traitement de la monnaie. La robustesse des appareils leur permet de fonctionner dans un environnement particulièrement difficile.

16, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY
Tél. : (1) 47.39.33.84

LANDIS & GYR

cause de la place qu'y tient l'investissement pétrolier) et la Belgique Luxembourg (9,6 % des participations, 6,7 % des effectifs et 6,9 % du C.A.). L'Italie ne représente qu'une part faible des investissements étrangers en France relativement à son poids économique (3,0 ; 2,3 ; 3,0).

Un autre pays européen pèse d'un poids comparable à celui des partenaires communautaires de la France dans l'industrie française, il s'agit de la Suisse (14,9 % de participation, 12,7 % des effectifs et 7,4 % du C.A.). Deux autres pays enfin, peuvent être considérés comme investisseurs significatifs en France : il s'agit de la Suède et du Canada.

La place relative des différents pays dans les dénombrements et dans la production ou les effectifs, montre que la caractéristique principale des filiales américaines est leur grande dimension par rapport à celle des filiales des autres pays investisseurs. Leur effectif moyen est double environ de l'effectif des filiales européennes.

La grande taille des filiales américaines par rapport aux filiales communautaires est la traduction de stratégies d'implantation différentes sous tendues par une logique de proximité géographique et économique (zone douanière et monétaire). L'implantation américaine provient plus fréquemment des grands groupes que l'implantation européenne. Les coûts et risques de la délocalisation constituent une « barrière à l'entrée » plus haute que celle qui s'élève devant les investisseurs européens proches géographiquement, économiquement, monétairement.

5) Régionalisation de l'implantation étrangère

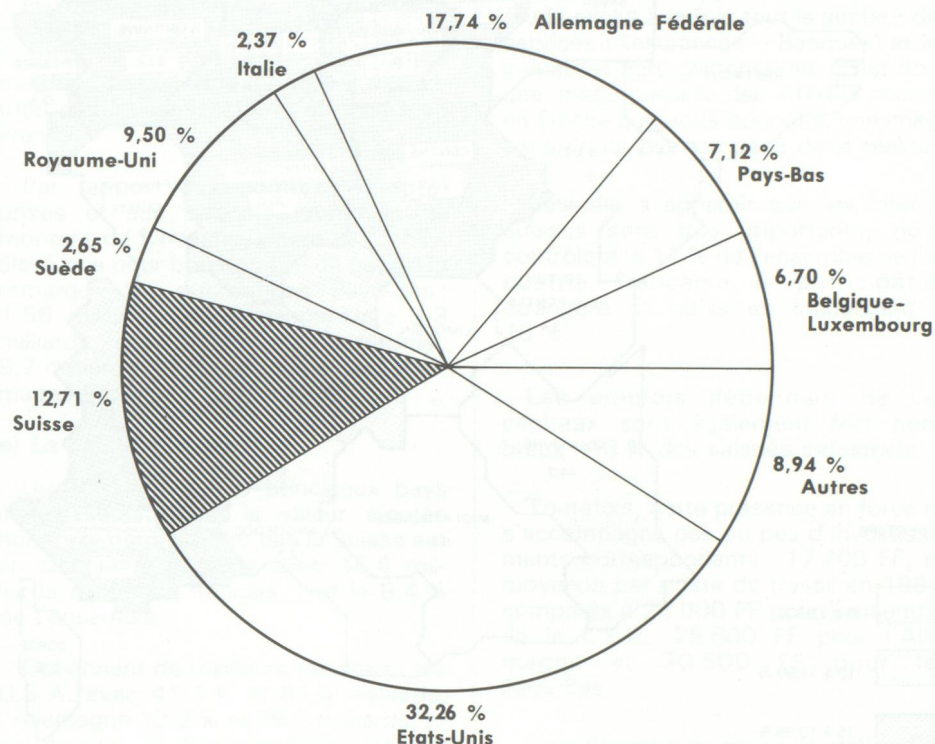
Les régions françaises n'exercent pas le même attrait sur les entreprises à capitaux étrangers (1). La région parisienne et les régions qui l'environnent directement, attirent les filiales plus que proportionnellement à la place qu'elles occupent dans l'industrie en général.

Elles sont en conséquence parmi les plus pénétrées de toutes les régions de France : Région parisienne (21 % des effectifs), Picardie (29,2 %), Haute-Normandie (21 %), Centre (23,6 %).

Autre foyer d'attraction des capitaux étrangers, le nord-est de la France avec

(1) La répartition régionale des entreprises de participation de l'étranger est mesurée ici, non selon les sièges sociaux très souvent situés en région parisienne, mais selon la localisation effective des établissements productifs pour lesquels nous pouvons connaître l'effectif employé et l'investissement.

Fig. 1. - Répartition des effectifs des entreprises industrielles selon les principaux pays investisseurs.



la Lorraine (22,4 %) et l'Alsace (31,5 %) comporte un fort pourcentage d'effectifs industriels employés dans des établissements appartenant à des filiales étrangères.

Les deux régions intermédiaires, la Bourgogne (20 %) et la Champagne (21,6 %) bien que légèrement moins pénétrées établissent le continuum entre les deux centres qui focalisent l'attraction, et dessinent grossièrement le contour d'une France de prédilection de l'investissement étranger. Seule la région Provence-Côte d'Azur située hors de cette zone d'attraction maximum constitue un pôle d'implantation important.

Les autres régions de France, notamment toute la partie moins industrialisée de l'ouest, mais aussi les régions lyonnaise et nord, respectivement seconde et troisième régions industrielles françaises, sont peu pénétrées par les capitaux étrangers.

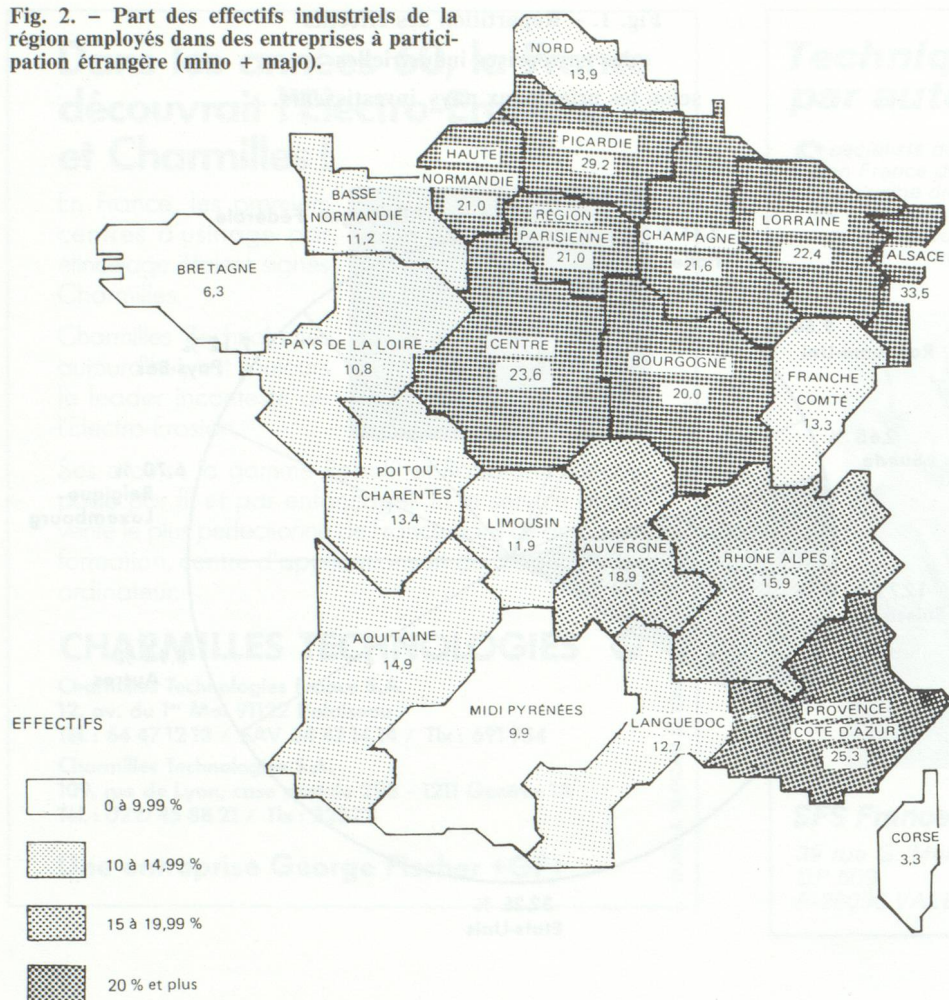
Le relatif abandon de l'ouest indique, qu'historiquement les investisseurs étrangers se sont dirigés de manière privilégiée vers des zones qui bénéficiaient

d'infrastructures et d'un tissu industriel fortement structuré et anciennement constitué.

Encore convient-il de tempérer cette appréciation par une triple observation :

- la place de l'implantation étrangère dans ces régions de l'ouest aurait plutôt tendance à croître ;
- la nationalité des capitaux investis influe sur la localisation des établissements contrôlés selon des modalités qui coïncident avec les dynamismes régionaux respectifs. Les entreprises nord-américaines s'implantent de manière préférentielle en Ile-de-France mais aussi précisément dans ces régions anciennement délaissées de l'ouest, zone de développement d'une industrie porteuse d'avenir ;
- les investisseurs européens semblent eux, mûs par une logique d'internationalisation qui prend en compte de manière privilégiée le critère de proximité géographique. Les régions frontalières sont des zones d'implantation belgo-luxembourgeoise (Nord, Nord-Est), Allemande (Alsace Lorraine mais aussi Champagne), Suisse (Alsace, Franche-Comté).

Fig. 2. - Part des effectifs industriels de la région employés dans des entreprises à participation étrangère (mino + majo).



II. - Les entreprises industrielles françaises à participation suisse en 1985

1) Tentative d'approche globale

Appréhender l'importance du secteur des entreprises suisses établies en France n'est pas une tâche facile et les résultats doivent être interprétés avec prudence. Pour définir cette réalité, nous devons utiliser plusieurs critères : nombre d'entreprises, effectifs, ventes, investissements, etc. et c'est en relativisant chaque résultat avec l'ensemble des autres que nous pourrions avoir une idée de l'importance de ce groupe d'entreprises, de ses capacités à se développer dans le tissu industriel français en pleine mutation.

a) Nombre d'entreprises

Au premier janvier 1985, des capitaux suisses étaient investis dans 336 entreprises industrielles françaises ; cet investissement était majoritaire pour 260 d'entre elles.

La France compte en tout 2 254 entreprises à participation étrangère, et la Suisse qui en rassemble le 14,9 % est en troisième position derrière les États-Unis (522 - 23,2 %) et l'Allemagne Fédérale (463 - 20,5 %), mais devant le

Tableau 2 : Répartition en nombre des entreprises industrielles selon le degré de participation étrangère et les principaux pays investisseurs

Pays	Nombres absolus Entreprises à participations étrangères			Pourcentages (par rapport à l'ensemble de l'industrie)		
	Maj.	Min.	Maj. + Min.	Maj.	Min.	Maj. + Min.
Belgique Luxembourg	157	58	215	7,0	2,6	9,6
Pays-Bas	100	13	113	4,4	0,6	5,0
Allemagne	384	79	463	17,0	3,5	20,5
Italie	53	14	67	2,4	0,6	3,0
Royaume-Uni	219	35	254	9,7	1,6	11,3
Danemark	10	1	11	0,4	0,0	0,4
C.E.E.	923	201	1 124	40,9	8,9	49,8
Suède	75	10	85	3,3	0,4	3,7
Suisse	260	76	336	11,5	3,4	14,9
Espagne	6	7	13	0,3	0,3	0,6
Europe	1 288	297	1 585	57,1	13,2	70,3
U.S.A.	459	63	522	20,4	2,8	23,2
Canada	21	5	26	0,9	0,2	1,1
Contrôle international	57	9	66	2,5	0,4	2,9
Reste du monde	33	22	55	1,5	1,0	2,5
Tous pays réunis	1 858	396	2 254	82,4	17,6	100,0

Royaume-Uni (254 - 11,3 %). Si l'on s'intéresse aux seules participations majoritaires, l'ordre reste le même. Par contre, la Suisse est en deuxième position, presque à égalité avec l'Allemagne qui occupe la première place si l'on examine les participations minoritaires.

Ceci signifie que les Suisses acceptent plus volontiers que tous les autres pays de ne prendre qu'une participation minoritaire lors d'un investissement industriel en France.

b) Effectifs employés

Avec 91 000 salariés (sans ceux des industries agro-alimentaires que les statistiques du Ministère de l'Industrie ne prennent pas en compte), la Suisse est le troisième employeur derrière les États-Unis (231 000) et l'Allemagne Fédérale (127 000) et devant l'Angleterre (68 000).

Sur les quelque 716 000 emplois liés à l'investissement étranger, la part de la Suisse s'élève à 12,7 %, et à 30 % par rapport aux investissements provenant du marché commun. En effet, les entreprises des pays de la C.E.E. participent au capital de 1 224 entreprises en France qui emploient 312 000 salariés, et la Suisse, à elle seule, est présente dans 336 entreprises dont dépendent 91 000 personnes.

c) Chiffre d'affaires

Les entreprises industrielles françaises à participation étrangère ont réalisé en 1984 un chiffre d'affaires global d'environ 642 milliards de francs français (hors taxe).

Les entreprises à participation suisse avec environ 47 milliards (7,4 %) se placent en cinquième position derrière les États-Unis (38,2 %), les Pays-Bas (12,9 %), l'Allemagne (12,7 %), le Royaume-Uni (11 %).

Ainsi, avec les 14,9 % des entreprises et le 12,7 % des effectifs employés, la Suisse ne réalise que le 7,4 % du chiffre d'affaires.

Il semble donc que la productivité des entreprises à participation suisse soit comparativement plus faible que celle des entreprises liées à d'autres intérêts étrangers.

Des résultats également limités peuvent être dégagés pour l'Allemagne Fédérale : 20,5 % des entreprises, 17,7 % des effectifs et 12,7 % du chiffre d'affaires.

Par contre, les entreprises des Pays-Bas avec seulement 5 % des entreprises et 7,1 % des effectifs arrivent à réaliser 12,9 % du chiffre d'affaires total.

La moyenne pour le marché commun étant de 49,8 % des entreprises, 43,6 % des effectifs et 46,7 % du chiffre d'affaires.

d) Les investissements

En 1984, les firmes industrielles à participation suisse ont investi en France, 1,57 milliards de francs français, ce qui correspond à 7,4 % du total des investissements étrangers en France.

Par rapport aux nombres d'entreprises et aux effectifs employés, le montant de l'investissement est moins élevé que pour bon nombre de pays. On remarque les efforts des Pays-Bas : 1,56 milliards, du Royaume-Uni : 3,3 milliards, sans parler des États-Unis : 9,7 milliards (46 % au total) et de l'Allemagne Fédérale : 3,3 milliards.

e) La valeur ajoutée

Un classement des principaux pays investisseurs selon la valeur ajoutée hors taxe nous montre que la Suisse est en cinquième position avec 16,6 milliards de francs français, soit le 8,4 % de l'ensemble.

Obtiennent de meilleurs résultats : les U.S.A. avec 41,1 % et 81,9 milliards, l'Allemagne 13,3 % et 26,2 milliards, et ex aequo le Royaume-Uni et les Pays-Bas avec 10,1 % et 20 milliards chacun.

2) Premières conclusions

Avant de synthétiser l'image que les différents critères que nous venons de voir nous donnent des entreprises industrielles à participation suisse, nous devons encore rappeler que la présente étude exclut à la fois tout le secteur des services (Assurances - Banques) et les industries agro-alimentaires. C'est donc une image partielle des intérêts suisses en France que nous donnons, une image sans doute bien en deçà de la réalité.

Ceci dit, il apparaît que les intérêts suisses sont très importants, qu'ils contrôlent le 11 % de l'ensemble de l'industrie française à participation étrangère et qu'ils en influencent le 15 %.

Les emplois dépendant de ces capitaux sont également fort nombreux : 13 % des salariés industriels.

Toutefois, cette présence en force ne s'accompagne pas ou peu d'investissements correspondants : 17 200 FF, en moyenne par poste de travail en 1984, comparés à 26 000 FF pour l'ensemble de la C.E.E., 25 600 FF pour l'Allemagne et 30 500 FF pour les Pays-Bas.

Conséquence ou cause, le chiffre d'affaires par employé des industries à participation suisse est également compa-



Le Siège de Ciba-Geigy France à Rueil-Malmaison.

« L'analyse des secteurs parachimie et pharmacie est intéressante, car elle révèle que les ratios CA, investissements et valeur ajoutée par personne sont plus proches de ceux constatés pour la moyenne des entreprises à participation étrangère que ceux établis pour les entreprises à participation suisse ».

PERRIÈRE

ACIERS ET ACIERS SPÉCIAUX
CUIVRE ET ALLIAGES DE CUIVRE
ALUMINIUM ET ALLIAGES D'ALUMINIUM
PRODUITS SPÉCIAUX

DEMI-PRODUITS DE PRÉCISION :

FILS
FILS PROFILÉS
BARRÉS
PROFILÉS
TUBES (SANS SOUDURE ET SOUDÉS)
TOILES
DISQUES
FLANS
FEUILLARDS
ZANDES
RESSORTS SPIRAUX ETC.

10 et 17, RUE FLORIAN - 93503 PANTIN CEDEX
TÉLÉPHONE : (1) 48.45.92.23
TÉLÉX : 220 775 F
TÉLÉCOPIEUR : (1) 48.45.00.95

L'HELVETIA

Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie

Incendie - VOL - DÉGÂTS DES EAUX - BRIS DE GLACES -
BRIS DE MACHINES

Transports - MARITIMES, TERRESTRES, FLUVIAUX,
AÉRIENS

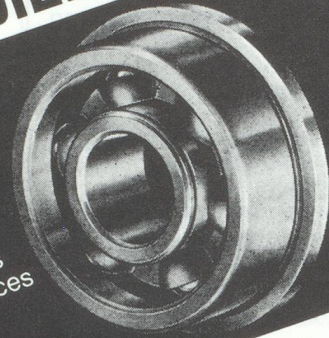
Auto - RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE - INDIVIDUELLE
ACCIDENTS

Direction pour la France - 8 bis, rue de Châteaudun, 75009 Paris
Téléphone (1) 42 80 69 25 - Télécopieur (1) 42 80 39 20 - Télex 643460 F

RMB

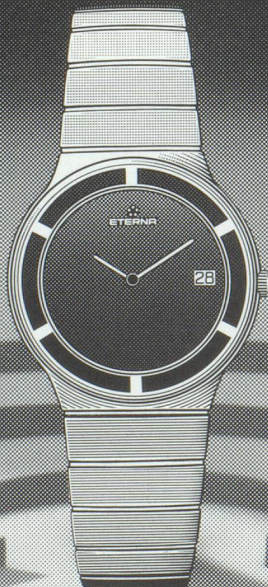
ROULEMENTS MINIATURES SA BIENNE SUISSE

Le petit
roulement
pour
les grandes
performances



Représentants:
WILLIAM BAEHNI S.A.
147, rue Armand-Silvestre
92403 Courbevoie Cedex
Tél. : (1) 43 34 17 17.

A Star is born.



ETERNA



IMPRIMERIE

TSCHUMI-TAUPIN

S.A.R.L. au Capital de 100.000 F.

**24, RUE DE DAMMARIE
77000 MELUN**

TYPOGRAPHIE
PHOTOCOMPOSITION
OFFSET
THERMOGRAVURE

PRIX
ACCUEIL
QUALITÉ
FRANCE
1974-1976

LA QUALITÉ
SUISSE

PRIX
QUALITÉ
FRANCE
1977

Tél. (1) 64.39.37.07

rativement modeste : 525 000 FF contre 962 000 FF pour les entreprises de la C.E.E., 642 000 FF pour l'Allemagne, 1 620 000 FF pour les Pays-Bas et 1 062 000 FF pour les États-Unis.

Suite logique des points ci-dessus, la valeur ajoutée : 182 000 FF par personne occupée dans l'industrie à participation suisse est moins élevée que dans l'industrie à participation de la C.E.E. : 270 000 FF, allemande : 206 000 FF, américaine : 352 000 FF, néerlandaise : 393 000 FF ou anglaise : 294 000 FF.

La Suisse fait ainsi partie du Club des grands investisseurs étrangers dans l'industrie française, mais ses résultats semblent en moyenne les moins performants. (Nous verrons plus loin quel sens donner à ce point.) Jusqu'ici, les comparaisons ont été faites avec les entreprises à participation étrangère, et qu'en est-il des entreprises à capitaux français ?

La lecture du tableau 3 montre qu'à nouveau l'industrie à participation suisse se distingue par des valeurs particulières.

Avant de conclure ce point, il faut noter que les ratios « chiffres d'affaires » hors taxes, par personne, et valeur ajoutée par personne, mesurent la *productivité apparente du travail* mais ne permettent pas de conclure sur l'efficacité des entreprises étudiées sachant qu'ils ne prennent pas en compte la dotation en capital de celles-ci.

Le ratio investissement par personne constitue un indicateur de l'intensité capitaliste dans la mesure où il est admis qu'une relation de proportionnalité existe à moyen terme entre les flux annuels d'investissements et le capital immobilisé de l'entreprise. Cependant, cet indicateur est très sensible à la conjoncture.

Ainsi, si l'on fait l'hypothèse que les entreprises à participation suisse bénéficient de dotation en capital relativement proche de la moyenne française, les chiffres évoqués ci-dessus tendraient à démontrer que ces entreprises sont moins performantes que la moyenne des entreprises à participation étrangère ou à capitaux français.

Par contre, si l'on admet que les entreprises à participation suisse sont aussi performantes que l'ensemble de l'industrie, que leur productivité est élevée – deux points que la croissance des maisons mères en Suisse prouve d'ailleurs – alors les faibles valeurs des indicateurs analysés ci-dessus montrent que leur dotation en capitaux est faible.

L'ancienneté de l'investissement suisse en France et les faibles taux d'investissement par employé constatés à

Tableau 3

Principales caractéristiques	Entreprises à participation étrangère	Entreprises à participation suisse	Entreprises à capitaux français	Ensemble
Nombre d'entreprises	2 254	336	20 768	23 022
Effectifs (en milliers de personnes)	716	91	3 123	3 838
Chiffre d'affaires HT, par personne employée en FF	896 400	525 000	587 900	645 500
Valeur ajoutée HT, par personne employée en FF	276 200	182 000	217 000	228 000
Investissements par personne employée en FF	29 400	17 200	33 600	32 800

de nombreuses reprises (notamment dans le n° 3/85 de la Revue Économique franco-suisse) confirment cette thèse.

La complémentarité des économies suisses et françaises est ainsi à nouveau mise en lumière. Les maisons suisses investissent en France pour y localiser leurs opérations demandant relativement plus de main-d'œuvre que de capitaux. Ceci satisfait aux conditions des marchés nationaux ; la France est riche en main-d'œuvre et le coût de celle-ci est moins élevé. En Suisse, les capitaux sont plus faciles à lever et les taux d'intérêts plus faibles. Ces éléments se vérifient sur une relativement longue période.

3) Approche sectorielle

Les résultats statistiques que nous venons d'exposer ont naturellement tous les travers des résultats globaux : réducteurs et simplificateurs, ils ne rendent guère compte des situations individuelles et de brillantes réussites industrielles passant naturellement inaperçues.

Une approche sectorielle permet de nuancer les conclusions d'ensemble auxquelles nous sommes arrivés ci-dessus.

Les chiffres indiqués ci-dessous se rapportent tous à l'exercice 1984.

Production de minéraux divers : dans ce secteur, des entreprises à participation suisse, dépend le 68 % des emplois liés à des entreprises étrangères.

Dans le domaine de la **production de matériaux de construction et de céramique**, le 28 % des entreprises étrangères sont suisses, mais celles-ci n'emploient que le 15 % de la main-d'œuvre

correspondante. Les maisons suisses dans ce secteur se retrouvent donc parmi les P.M.E.-P.M.I.

La Suisse est le quatrième investisseur étranger dans **l'industrie chimique de base** avec le 13 % du nombre des entreprises à participation étrangère, le 8,7 % des effectifs employés, le 5 % du chiffre d'affaires et le 7,3 % de l'investissement.

En **parachimie**, la position de la Suisse est plus importante qu'en chimie de base, puisque les entreprises contrôlées par des intérêts suisses avec 16 % des entreprises étrangères de ce groupe, en troisième position derrière les U.S.A. et l'Allemagne Fédérale, sont le second employeur avec 6 700 personnes (12,3 % des effectifs), réalisent le 15 % du chiffre d'affaires de ce groupe et comptabilisent le 12 % de l'investissement.

L'analyse de ce secteur d'activité est intéressante car elle révèle qu'ici les ratios chiffre d'affaires, investissements et valeur ajoutée par personne sont plus proches de ceux constatés pour la moyenne des entreprises à participation étrangère que ceux établis pour les entreprises à participation suisse.

Des constatations analogues peuvent être faites pour **l'industrie pharmaceutique** où les suisses dirigent le 13 % des entreprises étrangères qui emploient le 15 % de la main-d'œuvre et réalisent le 13 % du chiffre d'affaires global.

Dans le secteur du **travail des métaux**, nous avons encore un secteur fort de l'industrie suisse en France, 15 % des entreprises étrangères, 8,8 % des effectifs employés, 8,8 % également du chiffre d'affaires et le 11,5 % de l'investissement.

Nous sommes donc en présence d'un groupe relativement important d'entre-

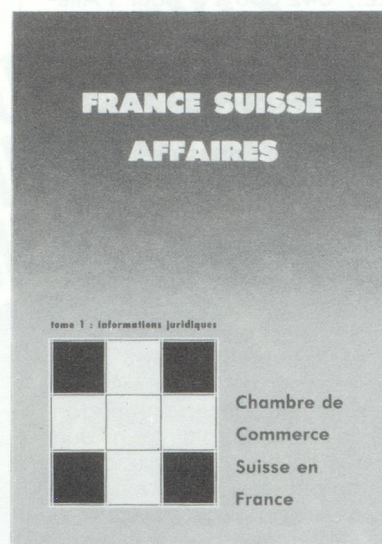
INDISPENSABLE

Le 1^{er} tome du guide France Suisse Affaires

Essentiellement consacré aux questions juridiques touchant les relations franco-suisse, cet ouvrage, paru récemment, constitue un véritable vade-mecum dans ce domaine, tel qu'en témoigne l'extrait ci-dessous de la table des matières :

- **La Création de sociétés en France, en Suisse et au Liechtenstein**
 - introduction
 - contrôle des changes et réglementation des investissements directs
 - implantation en France et en Suisse
 - aperçu du droit des sociétés au Liechtenstein
- **Le nouveau droit de la faillite en France**
- **Droit commercial**
 - la représentation commerciale en Suisse et en France (avec modèles de contrats)
 - le régime des représentants étrangers en France et en Suisse
 - la distribution intégrée
 - la vente d'objets mobiliers
- **Droit du travail**
 - le statut du travailleur étranger (accords bilatéraux franco-suisse ; le séjour et l'activité professionnelle des Suisses en France et des Français en Suisse ; les régimes particuliers) ;
 - les charges sociales sur les salaires en Suisse et en France
- **Le régime de la propriété industrielle en France et en Suisse**
- **Règlement des litiges**
- **Acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger**

De tirage limité, nous ne pouvons que vous conseiller de nous retourner rapidement le **bulletin de commande** ci-dessous.



Bulletin de commande

A retourner à la **Chambre de Commerce Suisse en France**, Service des Publications, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris -
Tél. (1) 42 96 14 17

Monsieur Fonction

Société

Adresse

souhaite recevoir exemplaires(s) du **1^{er} tome (informations juridiques)** du Guide France Suisse Affaires et joint par chèque bancaire ou postal * ou verse * sur le C.C.P. Lausanne 10-1072-1/Paris 32-44 G la somme de :

- **Tarif « membre »** de la Chambre de Commerce Suisse en France FF 220.-/Sfr. 60 × ... ex. =
- **Tarif « non-membre »** FF 290.-/Sfr. 85 × ... ex. =

* Biffer la mention inutile - Le France Suisse Affaires n'est pas assujetti à la T.V.A.

prises en général plutôt de taille moyenne et petite, mais à fort taux d'investissement.

Les douze entreprises à participation suisse qui fabriquent des *machines-outils* viennent en tête de ce secteur avec plus d'un milliard de chiffre d'affaires, soit le 21 % de l'ensemble réalisé par l'industrie étrangère.

Pour la *production de l'équipement industriel*, la Suisse occupe une position importante derrière les U.S.A. et l'Allemagne Fédérale avec 13,7 % des effectifs employés et près de 18 % du nombre des entreprises. Les entreprises suisses de ce secteur emploient en moyenne 185 personnes contre 200 environ pour l'ensemble de l'industrie étrangère, toujours de ce même secteur.

En fabrication de *matériel électrique*, les statistiques nous donnent pour les entreprises à participation suisse : 10,2 % des firmes, 17,8 % des effectifs et 14,5 % de chiffre d'affaires. Avec, en moyenne, 750 personnes par entreprise, l'industrie à participation suisse dans le domaine de la fabrication de matériel électrique rassemble les plus grandes unités de sa catégorie, la moyenne pour l'ensemble des étrangers étant de 430 salariés.

La position suisse dans le secteur du *matériel électronique, ménager et professionnel* est plus dans la moyenne, tout en restant importante, 21 entreprises sur 133, 9,7 % des salariés.

Fidèle à sa tradition d'exactitude, dans le domaine de la fabrication d'*instruments et matériels de précision*, l'industrie à participation suisse occupe une place parmi les grands, 20 % des entreprises, 2 700 personnes occupées sur un effectif global de 21 000. Seul le

chiffre d'affaires mesuré par personne occupée : 291 000 FF est plus faible que la moyenne de l'industrie étrangère de ce secteur : 437 000 FF.

Mais c'est dans les *industries du textile et de la chaussure* que la présence suisse est la plus forte. Dans ces deux domaines, les industries à participation suisse sont au premier rang.

Dans le textile, avec 21 entreprises (23 % de l'ensemble contrôlé par l'étranger) et 4 430 salariés sur 20 000, les maisons suisses réalisent plus de 2 milliards de chiffre d'affaires (22 % du secteur de référence). L'investissement par poste de travail est également important : 20 000 FF contre 16 000 en moyenne pour l'ensemble du pays.

Dans l'industrie de la chaussure, avec 10 entreprises sur 30, et 5 100 salariés sur 16 500, l'industrie à participation suisse occupe une place prépondérante. Mais comme pour l'ensemble de l'industrie suisse en France, le ratio chiffre d'affaires par salarié est relativement faible : 315 000 FF contre 410 000 FF.

4) Pour terminer

Peuvent caractériser les entreprises industrielles françaises à participation suisse les points suivants :

- leur nombre élevé.
- des effectifs salariés importants,
- un faible chiffre d'affaires et valeur ajoutée par personne occupée,
- une concentration dans les secteurs des biens d'équipement et du travail de la matière.

On constate ainsi que les investissements suisses en France se font dans des secteurs où l'industrie suisse est chez elle la plus forte, qu'il y a donc plus d'expansion que diversification ou ce qui

revient un peu au même, que les entreprises suisses investissent non seulement des capitaux mais également leur savoir faire, qu'aux transferts monétaires s'ajoutent le transfert technologique. De plus, ces transferts se font en France pour y rechercher de la main-d'œuvre et que la division du travail entre maisons mères en Suisse et filiales en France se fait selon le principe « forte incorporation de capital dans le processus de production en Suisse et forte incorporation de forces de travail dans la production en France ».

Maisons mères et filiales se trouvent ainsi fortement intégrées dans le même processus de production et donnent naissance à un important trafic de perfectionnement.

Les relations franco-suisses ainsi illustrées montrent clairement que la croissance des entreprises, influencée par les conditions locales des marchés conduit à la relocalisation de certaines activités. Ce qui a été vu ici dans un cadre bilatéral est généralement vrai pour l'ensemble des pays. L'intégration économique européenne semble de cette façon être entrée dans un processus irréversible.

Les lecteurs désireux d'obtenir le N° 4/1983 de la Revue Économique Franco-Suisse auquel se réfère la présente étude, peuvent adresser leur commande, au moyen du coupon ci-dessous, à la Chambre de Commerce Suisse en France, Service des Publications, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris - Tél. (1) 42 96 14 17

Dépenses R & D en % du chiffre d'affaires

1980 1983



Bulletin de commande

M Fonction

Société

Adresse

Souhaite :

recevoir le N° 4/1983 de la Revue Économique Franco-Suisse consacré à la présence de l'industrie suisse en France (FF 50.-T.T.C. ou Sfr. 15. - tarif non-membre de la Chambre de Commerce suisse en France / Tarif membre : FF 35.-T.T.C. ou Sfr. 10.-)

s'abonner pour une année à la Revue Économique Franco-Suisse (FF 160.-T.T.C. ou Sfr. 60.- tarif non-membre de la Chambre de Commerce suisse en France / Tarif membre : FF 105.-T.T.C. ou Sfr. 45.-)

et joint par chèque bancaire ou postal ou verse sur le C.C.P. Lausanne 10-1072-1/Paris 32-44 G la somme de :

Biffer la mention inutile - Une facture acquittée sera adressée à réception du paiement.